



Conferenza
sul futuro
dell'Europa



Nuove idee per l'Europa

Aosta, 18 dicembre 2021 - 11 gennaio 2022



De nouvelles idées pour l'Europe

Aoste, 18 décembre 2021 – 11 janvier 2022

Mardi 11 janvier 2022

Session du matin (*réservée aux élèves*)

10 h - 13 h : reprise des travaux de groupe
salles de réunions du Palais régional (1, place Deffeyes)
Rendez-vous : Foyer du Conseil régional (premier étage)

Session de l'après-midi (*ouverte au public*)

15 h - 15 h 15 : **Allocutions et salutations**

Alberto Bertin, Président du Conseil régional
Luciano Caveri, Assesseur à l'Éducation, à l'Université, aux Politiques de la jeunesse, aux Affaires européennes et aux Sociétés à participation régionale
Marco Alderighi, Université de la Vallée d'Aoste

15 h 15 - 15 h 45 : **Le futur de la réalité alpine en Europe**

Synthèse des travaux, par le référent des élèves
Intervention de Nicolas Evrard, Conseiller Montagne et Tourisme (Ministère français de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales)
Dialogue avec le public présent dans la salle

15 h 45 - 16 h 15 : **Le pluralisme linguistique dans l'espace européen**

Synthèse des travaux, par le référent des élèves
Intervention de Michael Teutsch, Chef d'Unité de la Commission européenne, DG EAC
Dialogue avec le public présent dans la salle

16 h 15 - 16 h 45 : **Règlementation et géopolitique de l'eau**

Synthèse des travaux, par le référent des élèves
Intervention de Joachim D'Eugenio, expert senior de la Commission européenne, DG ENV
Dialogue avec le public présent dans la salle

16 h 45 - 17 h : **Conclusions et perspectives**

Intervention de Gilles Gressani, membre du Conseil de l'Université de la Vallée d'Aoste et directeur du Groupe d'études géopolitiques (GEG) de l'École normale supérieure de Paris et de la revue *Le Grand Continent*

Palais régional, salle M.I. Viglino (1, place Deffeyes)

Les travaux de la session de l'après-midi sont également diffusés en streaming, à l'adresse suivante : youtube.com/regvda.

Pour la participation en présence, dans la limite des places disponibles et conformément aux dispositions en vigueur à la date de la rencontre, le certificat vert renforcé Covid-19 et le port d'un masque FFP2 sont obligatoires.